PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2021 ***N° 28.1***
Chrono 15482

Rapporteur ***: Monsieur Patrick MOTTARD***

Service ***:*** **DGA Culture et Patrimoine**

Commission : ***3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE***
4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : **Mise à disposition à titre gratuit de divers équipements culturels en faveur du Théâtre National de Nice dans le cadre de sa relocalisation et du développement des publics.**

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Considérant que la mission de service public que déploie la ville de Nice à l'appui de sa politique culturelle vise à s'adresser à tous les publics et, pour ce faire, à valoriser et faire rayonner les établissements culturels de son territoire, notamment par le développement et l'animation de synergie entre ceux-ci,

Considérant la volonté de la ville et du Théâtre National de Nice (TNN) de proposer une programmation élargie sur le territoire niçois,

Considérant la création prochaine d'une salle de théâtre et des services associés, accueillant des équipes du TNN, au sein de l'ensemble historique remarquable du couvent des Franciscains et de l'Aigle d'Or, place Saint-François à Nice,

Considérant la mise en place d'un théâtre éphémère, près du Palais Nikaïa, la réalisation d'une salle de spectacles au sein de l'immeuble *Iconic*, aux abords immédiats de la gare Thiers, et d'une salle de spectacles dédiée au théâtre, de grande capacité, au sein du futur Palais des Arts et de la Culture,

Considérant que les programmations du TNN, de l'Opéra Nice Côte d'Azur, du Théâtre Francis Gag, du Théâtre Lino Ventura et du Forum Nice Nord peuvent présenter une cohérence tout en suscitant la curiosité et l'intérêt de leurs publics respectifs,

Considérant que suite à la pandémie les équipements culturels, en particulier ceux du spectacle vivant cherchent non seulement à se diversifier mais également à retrouver leurs publics et inverser les tendances de fréquentation aujourd'hui à la baisse,

Considérant que la présence du TNN dans ces différents lieux va permettre de créer des liens entre les publics respectifs de chaque institution et sera ainsi marqué par un croisement des arts comme des publics,

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2021 ***N° 28.1***
Chrono 15482

Rapporteur ***: Monsieur Patrick MOTTARD***

Service ***:*** **DGA Culture et Patrimoine**

Commission : ***3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE***
4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : **Mise à disposition à titre gratuit de divers équipements culturels en faveur du Théâtre National de Nice dans le cadre de sa relocalisation et du développement des publics.**

Considérant que cette rencontre fructueuse s'inscrit dans la poursuite des partenariats que le TNN entretient avec les institutions culturelles de la ville de Nice,

Considérant l'intérêt que représente l'activité du TNN pour le rayonnement culturel de la Ville de Nice,

Considérant que les mises à disposition suivantes seront effectuées à titre gracieux au profit du TNN :

L'Opéra de Nice
Mise à disposition de la Grande salle du 3 au 6 janvier et du 10 au 27 janvier 2022, du 4 au 11 avril 2022, ainsi que de la salle Jedrinsky du 22 au 27 mars 2022
Soit une aide indirecte d'un montant estimé de 419 453,89 €.

Le Théâtre Francis Gag
Mise à disposition de la salle :
Du 3 au 9 janvier 2022
Du 1er février au 3 février 2022
Du 3 au 6 mai 2022
Soit une aide indirecte d'un montant estimé de 12 852 €.

Théâtre Lino Ventura
Mise à disposition de la salle :
Du 21 au 26 février 2022
Du 1er au 5 mars 2022
Du 8 au 12 mars 2022
Du 29 mars au 31 Mars 2022
Du 1er au 2 avril 2022
Du 9 au 14 mai 2022
Soit une aide indirecte d'un montant estimé de 55 080 €.

Forum Nice Nord
Mise à disposition de la salle :
Du 21 au 27 février 2022
Du 1 au 13 mars et du 28 au 31 mars 2022

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2021 ***N° 28.1***
Chrono 15482

Rapporteur ***: Monsieur Patrick MOTTARD***

Service ***:*** **DGA Culture et Patrimoine**

Commission : ***3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE***
4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : **Mise à disposition à titre gratuit de divers équipements culturels en faveur du Théâtre National de Nice dans le cadre de sa relocalisation et du développement des publics.**

Soit une aide indirecte d'un montant estimé de 46 560 €.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

1. **approuver les mises à disposition des établissements culturels susvisés de la ville de Nice, à titre gracieux, au profit du Théâtre National de Nice durant le premier semestre 2022,**

2. **autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**

Monsieur Jean-Luc GAGLIOLO ne prend pas part au vote.